



1 jour

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel

À distance

## IDENTIFIER LE RÔLE DU TRÉSORIER DU CSE, COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir le rôle de trésorier du CSE
- Appréhender obligations du trésorier du CSE
- Identifier les responsabilités encourues

### PARTICIPANTS

- Trésorier du CSE ou tout membre

### PRÉREQUIS

- Aucun

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES

- Positionnement : Questionnaire préalable envoyé au participant et responsable N+1
- Formation action : le participant est acteur de sa formation et le formateur propose beaucoup d'exercices basés sur le contexte professionnel
- 1/3 de théorie et 2/3 de mises en pratiques
- Apports théoriques et méthodologiques illustrés par de nombreux exercices pratiques
- Ateliers de réflexion et d'échanges de pratique
- Support individuel de formation

### ÉVALUATION

- Évaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions
- Évaluation des acquis

### LES PLUS

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
  - Programmes ajustables à vos attentes
  - Accompagnement personnalisé
  - Option démarche qualité :
- SQF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47
  - Une expertise<sup>2</sup> de nos formateurs : technique et pédagogie active

### PROGRAMME DE FORMATION

#### 1. Définir le rôle du trésorier

- Les missions et le rôle du trésorier
- Les obligations comptables et budgétaires
- Ce qui a changé avec la mise en place du CSE

#### 2. Calculer la subvention de fonctionnement

- Principe de calcul
- Utilisation de la subvention de fonctionnement

#### 3. Calculer la subvention activités sociales et culturelles

- Principe de calcul
- Utilisation de la subvention

#### 4. Appliquer les règles de la comptabilité du CSE

- Comprendre et utiliser le plan comptable
- Enregistrer des opérations
- Connaître les documents comptables
- Contrôler et suivre sa trésorerie
- Anticiper les difficultés de trésorerie
- Etablir et comprendre les documents de synthèse (bilan et compte de résultat)

#### 5. Identifier les obligations du CSE envers l'URSSAF

- Les prestations soumises à cotisations
- Les limites d'exonérations